

**2050 Now La Maison**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 148 092,60 euros  
Siège social : 10 boulevard de Grenelle – 75015 Paris  
447 906 165 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
EN DATE DU 21 JANVIER 2026**

.../...

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Pierre Louette de son mandat de Président de la Société avec effet à compter de ce jour à 23h59,

**décide** de nommer en qualité de nouvelle Présidente à compter du 22 janvier 2026 à 00h00, pour une durée de 3 années prévue à l'article 12 des statuts, soit jusqu'à la décision qui sera appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice écoulé : Madame Michèle BENBUNAN ;

laquelle a déclaré accepter ce mandat et n'être frappée d'aucune mesure lui interdisant l'exercice de ces fonctions ;

.../...

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, Madame Michèle BENBUNAN disposera en sa qualité de Présidente des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi ou les statuts à l'Associé Unique. Elle pourra consentir, à toute personne physique de son choix, toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaires, dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la Loi, les statuts de la Société ou l'Associé Unique.

*Cette décision est **adoptée** par l'Associé Unique.*

## DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à la société Les Echos Le Parisien Services à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité, dépôt et inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés consécutives aux présentes décisions.

*Cette décision est **adoptée** par l'Associé Unique.*

.../...

**Pour extrait certifié conforme.**

Signé par :  
  
1F188F7617D14A5...  
**La Présidente**